



SYMISOA
50, route de St Denis
42190 CHARLIEU
T : 04.77.60.97.91
contact@symisoa.fr
www.symisoa.fr

Objet de la consultation :

**CONCEPTION ET REALISATION DE PUBLICATIONS
(bulletin d'information et divers supports de communication)**

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte
Article 27 du Décret 2016 – 360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché 2017-03

Établi le 6 octobre 2017

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La consultation a pour objet la conception et la réalisation de documents de communication pour le SYMISOA, dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de rivière Sornin Jarnossin (2017-2021) qu'il anime.

La mission objet de la consultation comprend :

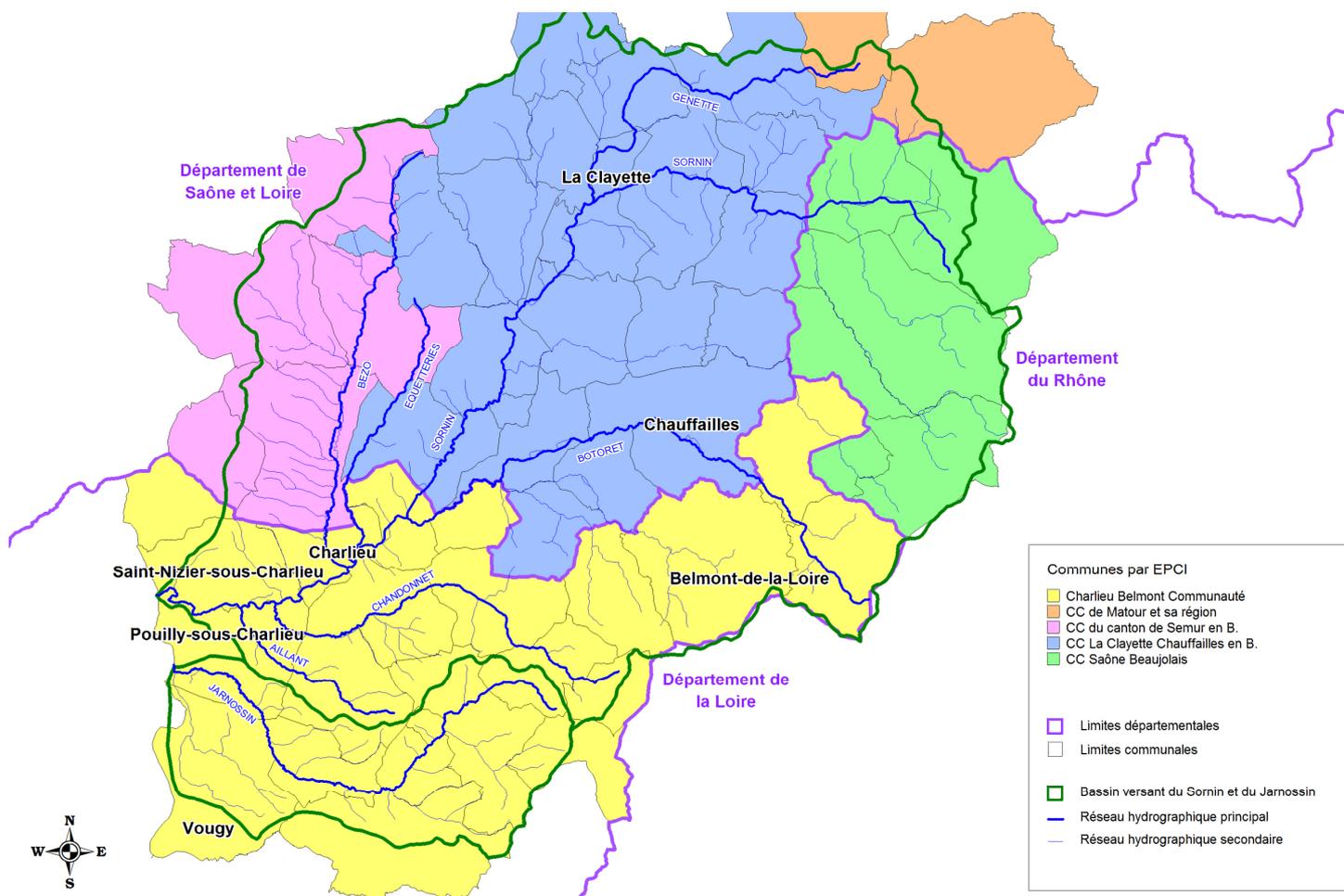
- Création de l'identité visuelle du contrat de rivière
- Conception, rédaction et réalisation du bulletin d'information annuel,
- Conception et réalisation de divers supports de communication (documents pédagogiques sur les différentes thématiques abordées par le SYMISOA).

Le titulaire s'engage à fournir toutes les prestations objet du présent marché.

ARTICLE 2 : CONTEXTE

2.1- Le territoire

Les bassins versants du Sornin et du Jarnossin se situent à cheval sur la région Auvergne Rhône Alpes et la région Bourgogne Franche Comté. Le territoire recoupe 59 communes structurées en 6 intercommunalités elles-mêmes situées sur 3 départements : la Loire, la Saône-et-Loire et le Rhône. Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.



Contexte administratif

Ces deux bassins versants limitrophes, affluents rive droite de la Loire dans la Plaine du Roannais, présentent les caractéristiques suivantes :

- + **le Sornin :**
 - bassin versant → 520 km² pour un drain principal d'environ 60 km de long ;
 - sources situées dans le haut-Beaujolais, altitude → environ 1000 m ;
 - confluence avec la Loire à Pouilly-sous-Charlieu, altitude → environ 300 m ;
 - population # 34 000 habitants
- + **le Jarnossin :**
 - bassin versant → 68 km² pour un drain principal d'environ 20 km de long ;
 - sources situées sur le piémont du haut-Beaujolais à environ 600 m d'altitude ;
 - confluence avec la Loire à Pouilly-sous-Charlieu, altitude → environ 300 m ;
 - population # 4 500 habitants

L'ensemble de ces cours d'eau sont non domaniaux : les berges et le fond du lit sont des propriétés privées.

Les dégradations subies par ces milieux ont conduit à la mise en place de démarches de gestion globale des cours d'eau, qui étaient jusque là distinctes : depuis 2008 sur le bassin versant du Sornin, portée par le SYMISOA, et depuis 1999 sur le bassin versant du Jarnossin, portée par Charlieu Belmont Communauté.

Ainsi, le contrat de rivière Sornin Jarnossin – cadre de la présente consultation - résulte de la fusion de 2 procédures distinctes : le Contrat de Rivière Sornin (2008-2013 porté par le SYMISOA) et le Contrat Territorial Milieux Aquatiques Jarnossin (2010-2015 porté par Charlieu-Belmont-Communauté). Ce rapprochement a été décidé sous l'impulsion des partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Département de la Loire) qui ne souhaitent pas que des contrats soient reconduits sur de trop petits bassins versants, et dans une logique de mutualisation des services et des moyens dans laquelle souhaitent s'inscrire les collectivités locales. L'animation générale de ce contrat est portée par le SYMISOA, et la mise en œuvre des travaux reste assurée par chaque maître d'ouvrage sur son territoire respectif : le SYMISOA sur le bassin du Sornin, Charlieu Belmont Communauté sur le bassin du Jarnossin. Les actions de communication sont mutualisées et portées par le SYMISOA.

2.2- Les objectifs

Le rapprochement des bassins versants du Sornin et du Jarnossin est nouveau et très peu connu du public : il est nécessaire de créer une identité visuelle au contrat de rivière Sornin Jarnossin afin de clarifier la communication autour de cette démarche, qui est portée par 2 entités (le SYMISOA et Charlieu Belmont Communauté).

Les études bilan des précédentes procédures menées sur les deux bassins versants ont notamment montré que le grand public n'était pas encore bien informé sur les démarches locales de protection des milieux aquatiques qui sont développées dans le cadre du contrat de rivière. Par ailleurs, pour faciliter l'acceptation des travaux et développer une culture locale de l'eau, il est nécessaire que la population au sens large (au-delà des riverains et des usagers directs des cours d'eau) soit informée régulièrement, et qu'elle connaisse et comprenne le rôle et les objectifs des structures porteuses de la démarche.

Afin de faciliter la communication sur la nature des actions entreprises et l'avancement du programme auprès du grand public et des élus non délégués au syndicat, une communication régulière doit être développée sous forme d'un bulletin d'information. Outre

l'information sur la politique locale de l'eau conduite sur le territoire, cette communication a aussi pour vocation d'améliorer l'appropriation locale de la démarche et le développement d'une véritable culture de l'eau sur le territoire.

Sur le terrain, l'édition de supports techniques appuyant le discours des techniciens et illustrant les modalités de gestion et d'entretien des cours d'eau sur quelques points clefs (gestion de la végétation, aménagement de point de franchissement ou d'abreuvement, bonnes pratiques en milieu forestier...) facilitera la transition vers de meilleures pratiques.

ARTICLE 3 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

3.1 – Création d'une identité visuelle

Il s'agit de créer une charte graphique simplifiée pour le contrat de rivière Sornin Jarnossin, pouvant être réutilisée sur les diaporamas, courriers, affiches produites en direct par le SYMISOA :

- logo
- bandeau ou élément graphique équivalent
- couleurs
- polices

3.2 – Bulletin d'information

La prestation a pour objet de réaliser le bulletin d'information annuel du contrat de rivière.

3.2.1 – Le bulletin d'information 'version intégrale'

Il s'agit de réaliser un magazine permettant de porter à connaissance du grand public d'une part les actions réalisées ou à venir dans le cadre du contrat de rivière, et d'autre part, des informations à but pédagogique en lien avec la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il est prévu de réaliser 1 numéro par an pendant les 5 ans du contrat de rivière (2017-2021).

Le présent marché a donc pour objet :

1. Pour le premier numéro à paraître début décembre 2017 :
 - la réflexion autour du nom à donner au bulletin d'information,
 - la ligne éditoriale,
 - la conception graphique du bulletin d'information,
 - la mise en page,
 - le rubricage,
 - la rédaction du bulletin (les contenus étant rédigés en 1^{ère} approche par les techniciens du SYMISOA puis retravaillés par le prestataire)
 - **ATTENTION** : le 1^{er} numéro devra être sorti en version numérique pour le **11 décembre 2017**.
2. Pour les numéros suivants :
 - le conseil éditorial,
 - la rédaction,
 - la mise en page.

Précisions techniques :

- 4 pages recto verso couleur en format A4 fermé/A3 ouvert
- Les fichiers 'sources' seront fournis sous forme numérique par le SYMISOA (thèmes à aborder, proposition d'articles, photos, visuels, ...)
- Le prestataire s'engage à fournir un Bon à Tirer en support numérique du projet final du bulletin (PDF en basse définition) pour validation
- Le prestataire devra fournir l'identité visuelle du contrat de rivière Sornin Jarnossin en format exploitable par le SYMISOA (jpeg de préférence) haute et basse définition, afin qu'elle puisse être utilisée sur tous les supports de communication édités par le SYMISOA (diaporama, affiches...)
- Après finalisation de chaque numéro, le prestataire devra transmettre :
 - Une version numérique PDF haute définition à destination des imprimeurs
 - Une version numérique PDF basse définition pour mise en ligne du bulletin

3.2.2 – Le bulletin d'information 'version synthétique

Afin d'améliorer la diffusion de l'information auprès des habitants du bassin versant, les communes et communautés de communes souhaitent pouvoir disposer d'une page A4 synthétisant le bulletin d'information annuel du contrat de rivière, afin de pouvoir l'intégrer dans leurs propres magazines de communication (bulletins communaux ou magazines des communautés de communes).

Le prestataire devra donc rédiger et mettre en page pour chaque parution du bulletin d'information, une page de synthèse en format numérique haute et basse définition.

3.3 – Divers supports de communication

Il est nécessaire de disposer d'outils de communication adaptés et facilement diffusables, comme supports pédagogiques, afin d'inciter et d'éduquer les riverains et les usagers à la préservation des milieux aquatiques. Ces différents supports de communication (guide, plaquette...) permettront d'aider les techniciens de rivière, en relation directe et régulière avec les riverains.

Ces outils prendront la forme de brochures pédagogiques de 4 à 8 pages quadri recto verso. Format A5 fermé / A4 ouvert (ce format pourra être adapté en fonction des conseils apportés par le prestataire).

Un minimum de 3 brochures est prévu sur les thématiques suivantes :

- la mise en défens des berges des rivières
- les modalités d'entretien de la ripisylve
- les bonnes pratiques en milieu forestier

Des brochures supplémentaires pourront être demandées selon les besoins

ARTICLE 4 : ELEMENTS A DISPOSITION

Les éléments suivants sont annexés au présent cahier des charges, afin de préciser le contexte et nourrir l'élaboration des publications attendues :

- le document de présentation synthétique du contrat de rivière Sornin Jarnossin
- un numéro du bulletin d'information du 1^{er} contrat de rivière Sornin « le courrier du Sornin »
- un numéro du bulletin d'information du contrat de restauration entretien du Jarnossin « le journal du Jarnossin »
- le logo du SYMISOA
- le logo de Charlieu Belmont Communauté (co-porteur du contrat de rivière)
- les sites web des 2 porteurs de la démarche sont accessibles aux adresses suivantes :
 - www.symisoa.fr
 - www.charlieubelmont.com